



RÔLE DE L'APF

Créée en 1933, par quatre jeunes personnes handicapées, son rôle vise à promouvoir l'être humain dans toutes ses dimensions, au-delà du handicap et de la maladie. Elle milite activement dans tous les départements auprès des pouvoirs publics et du grand public pour permettre aux personnes en situation de handicap et à leur famille de faire appliquer un droit élémentaire :

accéder à une égalité de droit pour vivre comme tout le monde.



L'APF REVENDIQUE

L'abolition de toutes les « formes » de discriminations.
L'intégration de la personne handicapée dans toute la société à toutes les étapes de son existence.
La prise en compte des préoccupations des familles dès l'annonce du handicap.
L'égalité des chances par la compensation humaine et financière des conséquences du handicap.
L'accès à tout pour tous.

REJOINDRE OU AIDER L'APF

Constitue un engagement.
C'est une prise de
responsabilité pour changer
le regard de la société.
La Délégation
départementale est le lieu de
réflexion, de rencontres,
d'actions, de services pour
favoriser la participation et
l'accès des personnes
handicapées à une pleine
citoyenneté.





LES ACTEURS DE L'APF

LES ADHÉRENTS

Ils ont une place privilégiée au sein de l'Association. Grâce à eux, l'Association renforce sa présence sur le terrain. Ils peuvent participer à la vie associative et à la conception de projets à titre individuel ou collectif.

LES SALARIÉS

Tous les salariés mettent leurs compétences et leur expertise au service des personnes en situation de handicap et leur famille afin qu'elles puissent faire entendre leurs droits et développer leur autonomie.

LES USAGERS

Ils ont une place prépondérante au sein des établissements et services de l'APF, qui ont pour but de permettre aux personnes d'avoir le choix de leur existence.



LES DONATEURS

Grâce à la générosité publique, l'Association peut remplir ses missions et atteindre ses objectifs.

LES PARTENAIRES

Ce sont des sociétés, des entreprises, des collectivités et des associations qui nous soutiennent dans nos actions (communication, prêt de matériel, mécénat, échanges...).

LES BÉNÉVOLES

Ils agissent dans le cadre des activités de l'APF dans le but d'apporter un soutien auprès des personnes.



Ils accompagnent lors de sorties et séjours. Ils animent des activités.

Ils participent aux différentes actions de recherche de fonds et de communication auprès du grand public. Ils mettent leurs compétences au service de la conduite de projets...

Les actions sont multiples et diversifiées... N'hésitez donc pas à venir vous renseigner.

LES ÉQUIPES DE LA DÉLÉGATION

LE DIRECTEUR

Responsable de la délégation, il est nommé par le conseil d'administration. Il est chargé de gérer, d'animer une équipe de permanents (salariés et bénévoles). Il soutient dans leurs missions le Conseil départemental dans la réprésentation de l'APF

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Il est élu par les adhérents et assure la représentation politique de l'APF sur le département.



LES GROUPES RELAIS ET LES CORRESPONDANTS

Représentants bénévoles de l'APF dans leur canton, ils sont les relais pour faire circuler les informations entre la délégation et les adhérents. Ils peuvent aussi intervenir dans différents domaines :

- l'accessibilité,
- les transports organisés,
- les loisirs.
- les rencontres conviviales,
- les sorties,
- les revendications.
- la gestion de certains dossiers...

UNE ÉQUIPE DE SALARIÉS

- une attachée de délégation
- une animatrice des actions collectives
- un comptable
- un agent d'entretien



LES ACTIVITÉS

LES ATELIERS / LES GROUPES :

LE BULLETIN DÉPARTEMENTAL

Ce journal est envoyé aux adhérents, bénévoles et partenaires. C'est le principal outil de communication réalisé chaque trimestre par la délégation.

L'ATELIER FAUTEUIL

Il est ouvert une fois par semaine et offre des solutions temporaires par des prêts de fauteuils. Il diffuse des idées et des astuces concernant l'entretien des fauteuils roulants.

L'ESPACE INFORMATIQUE

Un bénévole est présent un après-midi par semaine et donne des conseils pour utiliser un ordinateur et internet. Quatre postes informatiques (dont un avec clavier et souris adaptés) sont à disposition des adhérents, bénévoles, stagiaires et partenaires dans les locaux de la délégation.



ACCÈS À LA CULTURE ET AUX LOISIRS

La délégation apporte son soutien aux adhérents pour l'organisation :

- de sorties,
- de séjours de vacances,
- de rencontres conviviales,
- de soirées et journées à thème...

LES GROUPES

jeux de cartes, jeux de société, créa-loisirs (activités manuelles sur Evreux et Louviers) sorties culturelles (cinéma / théâtre / exposition de peinture)

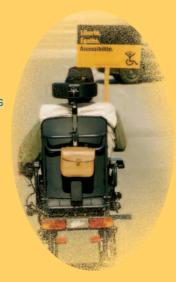


Un espace de documentation touristique, culturelle, d'informations sur le handicap est disponible pour tous (les documents sont consultables sur place à la délégation).

NOS REVENDICATIONS

DES MANIFESTATIONS

Nous organisons des manifestations sur la voie publique afin de sensibiliser les pouvoirs publics pour la défense et l'amélioration des droits des personnes en situation de handicap.



L'ACCESSIBILITÉ AUX ÉQUIPEMENTS PUBLICS

— une information auprès des usagers et des décideurs avec la diffusion de documents législatifs et techniques, et de brochures (guide de tourisme accessible).
— une participation aux commissions départementales pour l'accessibilité.

Vivre comme les autres est un droit fondamental.

L'accès à tout est un droit élémentaire pour tous.

Une préoccupation constante : vaincre l'isolement.

L'ACCESSIBILITÉ AUX TRANSPORTS

Un partenariat pour le développement des transports accessibles en liaison avec les transporteurs et les collectivités territoriales. D'autres moments nous amènent à organiser aussi, des actions de sensibilisation en milieu scolaire ou auprès du grand public...





LES SERVICES À LA PERSONNE

Foyer François-Morel

13 rue de la Ronde 27000 ÉVREUX Tél. 02.32.39.84.30 Fax. 02.32.39.54.83

Établissement et Service d'Aide par le Travail (E.S.A.T.)

25 rue Concorde 27930 GUICHAINVILLE Zone du Long Buisson Tél. 02.27.34.19.86 Fax. 02.32.67.84.76

Tél. 02.32.28.48.34 Fax. 02.32.28.48.39 Service d'Accompagnement

Service d'Éducation et de

La Garenne-de-Melleville

27930 GUICHAINVILLE

à Domicile (SAD 27)

(S.E.S.S.D.)

Soins Spécialisés à Domicile

La Garenne-de-Melleville B.P. 3229 27032 ÉVREUX cedex Tél. 02.32.28.74.35 Fax. 02.32.28.19.50

Entreprise Adaptée (E.A.)

25 rue Joliot-Curie 27000 ÉVREUX Tél. 02.32.28.32.28 Fax. 02.32.28.01.32

Entreprise Adaptée (E.A.)

Voie des Clouets Parc des Portes 27100 VAL-DE-REUIL Tél. 02.32.63.32.12 Fax. 02.32.63.32.16





ASSOCIATION DES PARALYSÉS DE FRANCE Délégation Départementale de l'Eure La Garenne de Melleville B.P. 3229

27032 Évreux Cedex

Tél.: 02 32 28 16 66 - Fax: 02 32 28 19 50 www.apf.asso.fr - dd.27@apf.asso.fr